

## PROPOSITIONS DE GESTION DU CHEPTEL CAPRIN EN GRÈCE INSULAIRE

Georgios M. TSIOURLIS

Université de Crète, Département de Biologie, Laboratoire d'Ecologie Terrestre.  
P.O. Box.1470. 71110. Iraklion Crète, Grèce

Il est indéniable que la chèvre, utilisée abondamment dans la Grèce insulaire, est le seul animal pouvant tirer profit d'une végétation dégradée, sclérophylle et souvent épineuse. Les phytocénoses pâturées dans les îles de la Mer Egée sont les phrygana (formations basses à chaméphytes en coussinet à feuilles décidues -dimorphisme saisonnier- ou sclérophylles) et les maquis (matorrals) souvent dégradés (fourrés sempervirents à feuilles sclérophylles).

En général, les troupeaux, de 150 à 300 animaux, sont des unités familiales. Le mode le plus courant de gestion est le pâturage semi-contrôlé ou en quasi-liberté sur des surfaces de 1 à 3 km<sup>2</sup> (1-3 ch./ha). Les seules interventions sont le regroupement quotidien du troupeau pendant la période d'allaitement et pendant la saison sèche pour l'abreuvement. Après 4 à 5 ans, le troupeau est déplacé sur des sites équivalents qui ont subi une faible charge animalière, ou qui étaient en jachère (plus rarement).

Le rendement est décevant : 5 ± 1 kg/ha/an en viande (poids vif) et 4 ± 1 kg/ha/an en fromage (d'après les résultats de MAGIORIS & TSIOURLIS, non publiés), soit moins du 1/5 des résultats obtenus en Grèce continentale du Nord.

L'effet de ce type de gestion est la dégradation des écosystèmes au niveau de la végétation et des sols. L'arrachage de toute strate au sol, en hiver et au printemps, a pour conséquence son dénuement. Le piétinement continu le tasse et le rend imperméable à l'eau météorique qui est amenée à ruisseler. Ces deux actions contribuent à l'amplification de l'érosion des sols en pente et entravent la régénération des espèces végétales.

L'exemple le plus frappant, à l'échelle d'une île entière, de la dégradation causée par le pâturage se rencontre dans le sud-est de la Mer Egée (Dodécanèse) à Kassos. Les flancs de montagnes sont complètement dénudés de végétation : la désertification de l'île commence par là. Le rendement du bétail est négatif, la mortalité élevée et des fourrages d'appoints sont nécessaires toute l'année.

En considérant *a priori* comme une nécessité, pour des raisons politico-socio-économiques, la conservation du cheptel caprin, il est impératif d'exercer un contrôle plus rigoureux sur son mode de gestion, visant à un meilleur rendement et à une protection des écosystèmes :

- Instauration d'un système rotatif de zones pâturées et jachères de 1 an 1/2 à 2 ans, période qui semble être un palier dans l'augmentation de productivité du chêne kermès (*Quercus coccifera*; TSIOURLIS, 1986), principale espèce pâturée. Cependant, il ne faudrait pas prolonger la jachère, sinon la végétation changerait de structure et de nature (hauteur plus élevée, densité accrue) et deviendrait difficilement pâturable.

- Introduction et amélioration d'espèces graminées, bien que la réussite en climat semi-aride ne soit pas assurée.

- Au cas où un système rotatif ne pourrait pas être instauré, il faudrait réduire le pâturage d'une part au début du printemps et d'autre part lors des pluies intensives hivernales.

- Apport de fourrage d'appoint pendant les mois estivaux : son effet bénéfique a été vérifié expérimentalement à Naxos (MAGIORIS & TSIOURLIS, 1990). L'idéal serait de cultiver dans ce but les nombreux terrains agricoles et les oliveraies abandonnés, qui sont pour la plupart protégés par des murets et sont fort nombreux dans ces îles.

- S'il est possible de s'inquiéter davantage de la sauvegarde de l'environnement, tout en conservant éventuellement un certain élevage, on réduirait au moins de moitié la charge animalière, ce qui permettrait l'établissement d'un nouvel équilibre entre la végétation et le pâturage.

- Dans les cas extrêmes, comme à Kassos, une proposition plus radicale, exigeant des subventions importantes de l'Etat serait de supprimer complètement le cheptel caprin et ovin en pâturage libre et de ne permettre l'élevage que de quelques animaux par famille et ce, en enclos, puis de réintroduire progressivement, après 10 à 15 ans, des animaux dont la charge ne dépasserait pas l'unité à l'hectare, selon le mode de gestion proposé plus haut.

Notons que de nos jours, les subventions provenant de la Communauté Européenne encouragent l'élevage caprin. Cependant, la directive européenne concerne surtout la Grèce continentale où les maquis sont plus développés et les troupeaux pâturent presque exclusivement sur des parcours bien définis. De la sorte, les répercussions sur l'environnement sont minimales. Par contre, en Grèce insulaire, les subventions contribuent, dans une grande mesure, à entretenir un élevage aux conséquences désastreuses pour l'environnement naturel.

En réduisant la charge animalière ou en la supprimant pendant quelques années, nous permettrons à la végétation phrygienne de coloniser à nouveau les terrains dénudés et aux maquis de se développer. Un exemple frappant de cette capacité est celui d'Armathia, petite île de 2,5 km<sup>2</sup>, à quelques miles marins de Kassos. Des cultures abandonnées depuis 3 à 5 ans sont recouvertes à plus de 50% par *Thymus capitatus*. Les pentes de l'île sont couvertes à 40% par un maquis bas.

Ainsi, on constate que les écosystèmes typiques méditerranéens sont aptes à se développer rapidement. Etant donné que dans ces régions les maquis peuvent être considérés, dans les conditions actuelles, comme climaciques ou du moins subclimaciques, et ce, surtout en ambiance semi-aride, ils constituent les seuls remparts à la désertification, en jouant un rôle primordial dans les phénomènes de lutte contre l'érosion et de régulation du régime des eaux.

### REFERENCES

- MAGIORIS St.N. and TSIOURLIS G.M., 1990. Annual evolution-activity and influence of the goat in two insular biotopes. Island of Naxos-Cyclades-Aegean sea-Greece. *Rapp. Comm. Int. Mer Médit.*, 32, 1.
- TSIOURLIS G.M., 1986. Productivité du chêne kermès (*Quercus coccifera*) d'un phrygana insulaire (Naxos, Cyclades). *Rapp. Comm. Int. Mer Médit.*, 30, 2.